

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 025

Le 25 janvier 1988

LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES OUVRE DES
CONSULTATIONS AVEC LES ONG DANS LE DOMAINE DES DROITS
DE LA PERSONNE

La ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Landry, a ouvert aujourd'hui les consultations annuelles entre le ministère des Affaires extérieures et les organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes, actives dans le domaine des droits de la personne. Prenant la parole devant les représentants de quelque 40 groupes provenant de toutes les régions du Canada, elle a mis l'accent sur la diversité et sur l'ampleur du mouvement de soutien aux droits de la personne au Canada. Elle a également fait remarquer que ces fortes bases nationales "soutiennent et nourrissent l'engagement actif en faveur des droits de la personne qui est un volet clé de notre politique étrangère".

Le ministère des Affaires extérieures organise chaque année, à Ottawa, des consultations avec les ONG. La coutume veut qu'elles se déroulent immédiatement avant la session, à Genève, de la Commission des droits de la personne des Nations Unies, où le Canada a actuellement un statut d'observateur. M. Gordon Fairweather, chef de la délégation canadienne auprès de la Commission, ainsi que des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères, assistaient cette année encore à ces consultations.

.../2

Minister for
External
Relations

Ministre des
Relations
extérieures

Canada

Mme Landry a mis en relief, dans son discours d'ouverture, les progrès considérables faits par le gouvernement, pour traduire en mesures concrètes des engagements de principe. Elle a également évoqué certaines initiatives prises récemment par le Canada, sur la scène internationale, visant à renforcer les droits de la personne, à prévenir l'érosion du programme des Nations Unies dans le domaine des droits de la personne, ainsi qu'à exprimer concrètement les objectifs canadiens. Mme Landry a de plus confirmé l'intention du Canada, de briguer cette année, un siège au sein de la Commission des droits de la personne de l'ONU.

La ministre a cité, parmi les mesures prises depuis un an, le fait que le gouvernement a accepté de présenter des commentaires sur la question des droits de la personne devant le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Chambre des communes, ainsi que du Comité permanent des droits de la personne. Elle a également confirmé que le gouvernement déposerait bientôt un projet de loi prévoyant la création du Centre international des droits humains et du développement démocratique qui pourrait devenir un important instrument de programmation et de financement dans ce domaine. En ce qui concerne les Nations Unies, Mme Landry a fait remarquer que "la crise n'est pas terminée. En outre, les Nations Unies procèdent en ce moment à une restructuration de leurs activités en matière de droits de la personne, ce qui nécessitera une gestion et une orientation prudentes".

La ministre a également fait état avec satisfaction du fait que le Canada est devenu le premier pays à verser une contribution au nouveau Fonds volontaire des Nations Unies pour les services consultatifs dans le domaine des droits de la personne, en remettant un chèque d'un montant de 150 000 \$ au Secrétaire général de l'ONU.